

Application ULB Présences

L'application *ULB présences* a été conçue pour prendre les présences lors d'examens. Depuis sa création, il y a 2 ans, elle a suscité un réel engouement et tout particulièrement cette année avec près de 400 personnes qui l'ont utilisée pour prendre les présences. Afin de répondre aux besoins formulés ces derniers mois par le corps enseignant, il était nécessaire de faire évoluer *ULB présences* et d'y ajouter une série de nouvelles fonctionnalités.

Nous avons donc le plaisir de vous annoncer la sortie de la nouvelle version de l'application *ULB présences*.

Voici un tour d'horizon des nouveautés :

Prise des présences pour différents types d'activités académiques

- Vous pouvez créer vos propres activités dans l'application comme différents types d'activités y sont proposés : atelier, examen écrit, examen oral, exercices dirigés, séminaires, stage et travaux pratiques. Désormais, vous pourrez relever les présences pour ces types d'activités académiques et plus uniquement pour les examens (l'application n'est par conséquent plus liée à GeHoL qui devrait disparaître très bientôt). Pour chaque activité créée, vous pourrez préciser le nom, la date et le type d'activité
- Les présences enregistrées par l'application pour une activité seront affichées dans la liste des inscrits d'[eCursus](#), liste qui a d'ailleurs été modifiée pour permettre d'intégrer les présences pour les nouveaux types d'activités

Encodage d'une note de présence

- Il est maintenant possible d'encoder une note de présence (NDP) directement dans l'application, mais uniquement pour les examens oraux et écrits
- L'étudiant sera donc enregistré comme présent et la note NDP sera encodée automatiquement pour l'unité d'enseignement (UE)/le cours dans la liste des inscrits d'eCursus pour la session d'examen concernée

Visualisation de la note encodée au niveau de l'unité d'enseignement

- Si jamais l'étudiant a déjà une note encodée au niveau de l'UE pour la session en cours (NDP ou autre), elle sera affichée en dessous de son nom sur l'écran avec sa photo avant de confirmer la prise de présence. Ainsi, vous saurez si l'étudiant est autorisé ou non à passer l'examen

Vous n'avez encore jamais utilisé l'application *ULB présences* ? N'attendez plus pour la télécharger sur votre smartphone car elle ne présente que des avantages : prise en main facile, gain de temps, multi-utilisateurs et écologique !

Attention : l'application sera disponible dans l'App Store et le Play Store au plus tard ce mercredi 11 août. L'application a été soumise à Google et Apple ce vendredi 6 août et le temps de validation peut aller de 1 à 3 jours. L'ancienne version de l'application a été désactivée et un message invite les utilisateurs à télécharger la nouvelle version.

Nous tenons à remercier l'équipe du Service Application Métier (SAM) et tout particulièrement Robin Tilman et Laurent Daloze pour leur travail et leur efficacité.

Si vous avez des questions, suggestions quant à l'application, n'hésitez pas à les envoyer à l'adresse suivante monulb-mobile@ulb.ac.be.